
Programme de Formation

ARI

Organisation

Durée : 3 heures et 30 minutes

Mode d'organisation : Présentiel

Contenu pédagogique



Public visé

Cette formation s'adresse à toutes les personnes devant porter un appareil respiratoire isolant autonome à circuit ouvert dans le cadre de leur activité professionnelle.

La maîtrise du français est fortement recommandée afin de faciliter la compréhension des consignes, des exercices et des échanges pendant la formation.

Le groupe est constitué de 10 personnes maximum, afin de permettre un accompagnement adapté et des mises en situation efficaces.



Objectifs pédagogiques

A l'issue de la formation, les stagiaires auront la capacité de :

- connaître les risques des atmosphères toxiques ;
- savoir utiliser un appareil respiratoire isolant (A.R.I.) ;
- connaître les règles à respecter avant l'engagement, pendant l'engagement et après l'engagement ;
- appréhender les contraintes liées au port de l'A.R.I., notamment les perturbations sensorielles et les contraintes physiques ;
- savoir évacuer une personne inanimée avec l'A.R.I. en cas d'urgence.

La formation vise également à renforcer la compréhension des conditions d'intervention en atmosphère non respirable et à sécuriser les pratiques d'utilisation de l'A.R.I. dans le cadre de l'activité professionnelle.



Description

La formation porte sur l'utilisation de l'Appareil Respiratoire Isolant (A.R.I.) à circuit fermé, destiné à être utilisé dans une atmosphère non respirable, lorsque la teneur en oxygène est faible et présente un risque d'anoxie, c'est-à-dire une diminution de la quantité d'oxygène distribuée par le sang.

La durée indiquée dans le document est de 3h30 pour une demi-journée, et également de 3 jours, soit 21 heures, ce qui peut correspondre à des formats distincts selon le contexte de déploiement de la formation.

La formation est organisée en groupe limité à 10 personnes maximum. Elle est structurée autour d'une partie théorique et d'une partie pratique, avec un déroulé précis visant à couvrir l'ensemble du programme.

En début de session, le formateur réalise un tour de table afin de se présenter, de vérifier l'adéquation du parcours pour chaque stagiaire et, si nécessaire, d'adapter le déroulé pédagogique aux besoins repérés.

La partie théorique comprend le rappel des règles de sécurité dans un environnement à risques chimiques, le règlement d'utilisation d'un A.R.I., la découverte de l'équipement, la compréhension de



l'autonomie selon les différents efforts, ainsi que l'importance d'une bonne condition physique.

Le contenu théorique aborde également les règles d'engagement avant, pendant et après intervention, identifiées sous l'acronyme R.A.P.A.C.E, ainsi qu'un rappel sur les gaz les plus toxiques, notamment H₂S, NH₃ et CO.

Sont également traités les moyens de détection des gaz toxiques, la différenciation entre dommage, risque et danger, les fondamentaux de la préparation et de l'organisation d'un chantier, le cadre juridique et réglementaire, et la capacité à repérer et baliser la zone d'intervention à l'aide d'un détecteur de gaz.

Le programme théorique inclut aussi la définition des rôles et tâches de chacun, le comportement à adopter en cas d'urgence et l'importance d'une bonne communication avec le porteur de l'A.R.I.

La partie pratique repose sur des exercices de simulation d'intervention dans une atmosphère toxique, permettant aux stagiaires de mettre en application les acquis théoriques dans des conditions proches du terrain.

Des exercices de simulation d'évacuation d'une personne inanimée avec l'A.R.I sont également réalisés afin de travailler les bons réflexes et la coordination en situation d'urgence.

Le programme mentionne un niveau de formation initiale ou de recyclage, ce qui laisse entendre une adaptation possible du contenu au profil des participants et à leur expérience préalable.

Le document précise enfin que la formation doit permettre d'aborder l'intégralité des points du programme, avec un suivi pédagogique structuré et un bilan réalisé en fin de journée.



Prérequis

Aucun prérequis n'est exigé pour accéder à cette formation.



Modalités pédagogiques

La formation s'appuie sur une alternance entre apports théoriques, échanges avec le formateur et mises en situation pratiques.

Avant le démarrage, un tour de table permet de présenter le groupe, de vérifier l'adéquation du parcours et d'adapter le déroulé pédagogique si nécessaire.

En théorie, le formateur utilise un support PowerPoint projeté, des exercices en groupe, des études de cas concrets, des schémas et des temps d'échanges afin de favoriser la compréhension et l'appropriation des notions.

En pratique, le formateur réalise une démonstration commentée de l'intégralité du contenu du programme, puis les stagiaires effectuent à tour de rôle des passages sur des points précis demandés. Les erreurs sont corrigées en temps réel et, en cas de difficulté d'assimilation, le formateur peut reformuler ou mobiliser d'autres approches pédagogiques, telles que des schémas ou des analogies.

Un bilan est effectué à la fin de la journée afin de revenir sur les acquis et de clôturer la séquence de formation.



Moyens et supports pédagogiques

Les moyens pédagogiques mobilisés comprennent un support PowerPoint présentant le déroulement des différentes étapes du programme, projeté à l'aide d'un vidéoprojecteur.

La formation prévoit également des exercices en groupe, des études de cas concrets, des schémas explicatifs, ainsi que des démonstrations commentées lors des séquences pratiques.

Aucun support post-formation n'est remis aux participants.



Modalités d'évaluation et de suivi

L'évaluation repose sur la transmission des éléments relatifs à la présence et à l'aptitude du stagiaire, notamment via une feuille de présence signée, une attestation de fin de formation et la validation des compétences par le formateur.

Chaque stagiaire ayant participé à l'intégralité de la formation complète une évaluation à chaud de sa satisfaction sur le déroulement de la prestation.



Informations sur l'admission

La formation est proposée en version initiale ou en recyclage, selon les besoins du stagiaire et le contexte de l'activité.

Pour toute demande spécifique, notamment en cas de situation de handicap ou de difficulté particulière, il est demandé de prendre contact en amont avec l'organisme de formation afin d'étudier les adaptations possibles.



Informations sur l'accessibilité

Si un apprenant est en situation de handicap ou nécessite un accueil spécifique, il est demandé de se rapprocher au plus tôt du conseiller en formation afin d'étudier et de mettre en œuvre les aménagements nécessaires.

Le document indique une volonté d'adaptation des moyens en fonction des besoins particuliers signalés en amont, afin de permettre le meilleur accueil possible.